

Conseil départemental de la Nièvre

Discours de session - Débat d'orientations budgétaires 30/01/2023

Seul le prononcé fait foi

Chers collègues,

Je vous souhaite la bienvenue pour cette session dont l'ordre du jour appelle notamment la première étape du débat d'orientations budgétaires.

S'il est un temps imposé à l'assemblée départementale, il est surtout essentiel pour éclairer sur la situation financière et tracer les perspectives budgétaires qui précèdent le vote du budget primitif, qui aura lieu les 27 et 28 mars.

C'est un temps démocratique fondamental dans la construction de politiques publiques qui améliore la vie de nos concitoyens.

Vous savez mon attachement à une démocratie qui n'est pas en trompe l'œil.

Une démocratie qui tient réellement compte des réalités de vie, des difficultés quotidiennes, du contexte et de la parole citoyenne.

Et force est de constater que le contexte est dur et qu'il malmène les Français, les Nivernais.

Nous venons de terminer une année 2022 marquée par une guerre indigne, qui a piétiné une stabilité et un ordre mondial, dont nous voyions jusqu'alors moins les failles que les acquis.

Une guerre qui fait durablement peser de graves conséquences sur le pouvoir d'achat et le pouvoir de vivre.

En début d'année, la Banque de France a annoncé pour 2023 des prix à la consommation en hausse de 6 % pour les ménages français.

Le taux de croissance du PIB en dessous de 0,5 % auquel vient répondre un taux de chômage supérieur à la moyenne de la zone euro, sont autant d'éléments qui laissent présager de sombres jours.

Une partie des aides gouvernementales s'est arrêtée en janvier 2023.

Ce n'est pas le cas des difficultés que subissent les individus comme les entreprises françaises.

La dureté du contexte s'illustre aussi par une Loi de finances 2023 la plus austère depuis 20 ans, comme le Collectif « Nos services publics » l'a montré.

L'impact pour nous est majeur et semble s'inscrire dans une cynique trajectoire d'abandon des collectivités.

Petit à petit, de la suppression de leviers fiscaux à l'enfermement des appels à projets, l'action des collectivités est empêchée, les spécificités territoriales annihilées, la considération pour nos métiers piétinée, les besoins des citoyens relégués.

Nous ne disons pas que les choses sont simples.

Nous disons que l'État n'est pas au rendez-vous.

Quand il dit aller à la rencontre des Français, c'est avec une parfaite arrogance vis-à-vis de tout ce que les territoires ont déjà engagé en concertation avec eux.

Nous n'avons pas attendu France service pour travailler sur l'accès aux droits par le conseil numérique.

Nous n'avons pas attendu « Réinventons notre école » pour travailler sur les « Collèges de demain ».

Quand il dit vouloir écouter les gens, il lance une réforme des retraites

dans le mépris total des organisations syndicales,

avec l'insolence de ceux qui nous pensent capables de confondre enjeux techniques et projet de société,

dans l'indifférence des effets délétères sur les plus fragiles (femmes, travailleurs précaires, autoentrepreneurs...).

Sans jamais l'inscrire dans des considérations plus globales sur l'emploi des seniors ou l'évolution du rapport au travail.

Quand l'État parle de l'attractivité des territoires, il procède méticuleusement à l'érosion des services publics, au détriment des droits les plus fondamentaux comme l'accès à la santé.

Quand il dit vouloir compter sur les territoires, il muselle leur capacité d'innovations.

Quand il prend des décisions dont il se flatte, il impose aux autres d'en assumer les frais.

Quand il se rappelle que les premiers de corvée sont aussi des premiers de cordée et qu'ils revalorisent ces métiers essentiels à la vie et la cohésion sociale, il oublie d'en allouer les moyens à ceux qui tiennent le chéquier.

A ce jour, aucune compensation n'a permis de faire face à l'évolution du point d'indice, à l'augmentation du SMIC ni au Ségur ou à la loi Taquet.

L'enveloppe destinée à compenser la revalorisation anticipée du montant forfaitaire du RSA sur l'inflation ne sera vraisemblablement pas reconduit en 2023.

Voilà ce que nous disons.

Le budget 2022 s'en ressent.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de manière drastique en s'élevant à 18 M€. C'est considérable et regrettable.

Alors que la masse salariale stricto sensu a baissé avec 30 postes en moins, cette croissance sans précédent des dépenses de fonctionnement est due aux mesures réglementaires et à l'explosion des prix de l'énergie et des matières premières.

Elles ont mis en difficultés toutes les collectivités et les établissements qui en dépendent.

Si les mesures catégorielles étaient attendues de longue date et totalement justifiées, elles sont surtout marquées par la désertion de l'État face à ses responsabilités.

Et ces dispositions s'appliqueront sur une année pleine en 2023 et impacteront donc fortement les crédits budgétaires.

En l'absence totale de compensation, comment les collectivités peuvent-elles faire face ?

Bien qu'elle ne puisse pas couvrir une telle hausse, la dynamique de recettes fiscales a poursuivi sa croissance en 2022 à hauteur de 4,7 %, notamment grâce à :

- La progression des DMTO s'est poursuivie à un niveau élevé (+10,1% soit +2,4M€), même si elle s'est affaïssée en fin d'année.
 - Il s'agit de la plus forte hausse pour un département métropolitain cette année, confirmant le fait que l'augmentation des DMTO, bien que tardive dans la Nièvre, s'est prolongée plus longtemps.
- La croissance de la TSCA à plus de 5 %, qui permet d'atteindre un niveau de recette de près de 58 M€
- Le bénéfice que retire la Nièvre des recettes de la péréquation, en raison de l'indice de fragilité sociale.
- La légère baisse de la DGF s'expliquant par l'évolution de la population.

Ce dernier point doit nous inviter à interroger d'une part des calculs réalisés par l'INSEE qui ne reflètent pas la réalité d'aujourd'hui et d'autre part la fiscalité et les catégories qui la composent à l'aune des mutations du travail.

En effet, les installations dans la Nièvre questionnent l'enjeu des résidents semi-permanents, dont nous nous saisisons.

En matière d'investissement, vous le savez, nos choix sont clairs.

Ils répondent à des besoins réels :

- d'une part conduire des politiques publiques capables de protéger aujourd'hui
- d'autre part préparer l'avenir.

C'est un point fondamental de notre stratégie budgétaire car nous ne construirons pas l'avenir de la Nièvre sans affirmer haut et fort que l'action publique ne peut être observée uniquement au regard de ce qu'elle coûte mais bien de l'investissement d'avenir qu'elle représente.

C'est ce à quoi les dépenses d'investissement se sont attelées.

- La MADEF vient ainsi manifester de notre volonté de disposer de moyens forts pour prévenir et prendre en charge l'enfance en danger, tout en travaillant sur l'accompagnement à la parentalité.
- La RN7 et la cité muséale, renommé Cité des Présents, viendront consolider la richesse de notre territoire, contribuer à son désenclavement et promouvoir notre attractivité. Cette même attractivité que les médecins observent de près avant de décider de s'installer dans un territoire. Il faut renforcer encore l'attrait pour une ruralité moderne, vivante.
- Faire vivre et renouveler la dynamique de la Nièvre c'est aussi soutenir une économie plurielle, capable de renouer avec le sens du collectif et inscrite dans son territoire. Cela s'est traduit tant le soutien aux structures de l'économie sociale, que dans l'accompagnement des autres collectivités ou encore dans la transformation de l'abattoir de Corbigny ou le développement des coopératives d'utilisation du matériel agricole.

La concertation citoyenne Imagine la Nièvre ! nous l'a montré.

Nous ne pouvons pas tourner le dos aux attentes des Nivernais en matière de santé, sur la place de la jeunesse ou sur la transition écologique.

Ces projets procèdent du développement territorial autant que de la protection des habitants et de l'identité de la Nièvre.

Ils sont indispensables dès aujourd'hui.

Mais il nous faut constater avec l'amertume de ceux qui veulent toujours faire mieux, que dans le contexte budgétaire qui s'impose à nous, il faudra pour 2023 prendre certaines mesures et faire des choix. C'est l'objet du séminaire de ce jour.

La non compensation des mesures catégorielles et l'inflation massive ont grévé notre niveau d'épargne comme le niveau d'emprunt.

2023 s'annonce difficile, entre la poursuite d'une augmentation importante des dépenses de fonctionnement incompressibles et des recettes affaiblies qui ne pourront pas les couvrir.

Il nous faut concomitamment reconstituer une épargne brute suffisante pour continuer d'investir et limiter l'endettement dont les taux d'intérêt progressent, dans une période où les recettes fiscales sont plus fragiles. Plus fragiles, car elles dépendent entièrement des dotations de l'État et du contexte économique, donc de prévisions qui nous échappent complètement.

Nous ne pourrons pas tout faire, mais nous ferons en responsabilité et en maintenant une capacité de désendettement à 10 ans.

Pour cela, des efforts sont nécessaires et des choix doivent être opérés, tant sur le fonctionnement que sur l'investissement.

La raison est simple : dégager des marges de manœuvre pour ne pas résumer les services publics à la seule gestion administrative et être en mesure de poursuivre des politiques publiques et des investissements utiles à tous.

En répondant à un objectif premier : rester un département qui protège, car les équilibres de vie fragilisés ne pourront supporter davantage.

Les mots ne trompent personne, la sobriété, c'est surtout le renoncement et la privation pour bon nombre de personnes.

Face à cela, la logique comptable ne peut être la seule qui prévale.

En ayant en tête une réalité : il n'existe pas de modèle de financement d'un département comme la Nièvre.

En dépit des incertitudes que martèlent depuis des mois des instituts de conjoncture dont les projections varient, nos orientations budgétaires s'appuient sur :

- une trajectoire de responsabilité et de prudence,
- le maintien de services publics protecteurs,
- les investissements dont on voit aujourd'hui l'impérieuse nécessité de s'y être attelé plus tôt.

Quelle est cette trajectoire ?

En premier lieu, nous ferons en responsabilité par rapport aux besoins des Nivernais, qui subissent de plein fouet le creuset des inégalités.

Trois priorités nous paraissent ici fondamentales.

- Tout d'abord, la poursuite du Plan Santé, notamment le centre départemental de santé et le maintien du système de bourses aux étudiants.

La situation est critique pour notre département et nous ne pouvons fermer les yeux et serrer les dents en espérant que ça passe. Dans sa tour d'ivoire, le gouvernement est passé maître en la matière. En proximité, c'est les yeux grands ouverts que nos cœurs se serrent face aux dégâts de son incurie.

Les enjeux et les attentes sont trop importants. Nous continuerons à défendre l'accès aux soins que les Nivernais méritent.

Une dizaine de médecins ont postulé. Les candidatures sont étudiées et quatre d'entre eux bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement du Département dans le cadre de la procédure d'autorisation d'exercice pour les professionnels ne provenant pas de l'Union européenne.

C'est l'un des objets de la motion santé qui est présentée ce jour.

- Le renforcement des moyens octroyés au SDIS par ailleurs qui subit un effet ciseau qui fragilise la sécurité des habitants sur notre territoire.

D'un côté, les interventions augmentent du fait de la défaillance du système de santé et des impacts du changement climatique.

De l'autre, on observe une contrition des moyens liée aux contraintes de l'exercice des sapeurs-pompiers volontaires et à l'augmentation des charges.

Si le Département verse déjà 10 millions d'euros au SDIS 58, dont 5 millions au titre de la TSCA, notre soutien sera encore renforcé.

C'est vital pour que le SDIS puisse garantir la protection des Nivernais.

- Les dépenses de fonctionnement en 2023 connaîtront une hausse sensible sur la stratégie prioritaire parentalité/enfance (2,7 M€), autour de la MADEP et du déploiement du schéma départemental pour l'enfance.

Celui-ci nécessite un financement dédié important, correspondant à la fois à de nouvelles ressources RH (création de 17,5 postes) ainsi qu'à des dépenses d'hébergement. La Convention tripartite établie avec l'ARS et l'État répartit ce financement à moitié entre l'État/ARS et le département, s'élevant à 758 000 € chacun.

Au-delà de la compétence du Département, la protection de l'enfance est une priorité claire, mais l'échelonnement des recrutements devra être envisagée.

Ensuite, nous agirons en responsabilité par rapport à la jeunesse dont nous ne sacrifierons pas les conditions de l'émancipation.

Là aussi, nous resterons l'appui sans faille dont les collègues ont besoin pour garantir l'égalité des chances et des possibles.

Nous en avons pris l'engagement dans le cadre de la concertation citoyenne « Remettre la jeunesse au cœur du renouveau de la Nièvre ».

Nous leur donnerons cette place cruciale pour se projeter dans l'avenir et nous accompagnerons les transformations que les collègues ont amorcées, pour et avec les jeunes.

Les objectifs sont pluriels :

- Les projets pédagogiques pourront compter sur le Département pour devenir une réalité,
- Nous serons à leurs côtés pour réinventer des établissements pour ouvert sur leur territoire dans le cadre du projet « Collèges de demain »,

- Nous resterons mobilisés pour que les collèges bénéficient de repas financièrement accessibles et en circuit court. Le développement du 100 % local dans la restauration collective a d'ores et déjà commencé
- Nous engagerons le soutien aux projets portés par les jeunes au travers du budget participatif

Notre trajectoire budgétaire s'inscrira aussi en responsabilité par rapport à la vitalité territoriale

- Le Département accompagne aujourd'hui plus de 570 associations, à visée sportive, culturelle, sociale. Elles sont le cœur battant de la Nièvre, la porte d'entrée de l'implication des citoyens dans la vie du territoire, le maintien d'emplois non délocalisables.

Nous refusons que les efforts se fassent au détriment de celles et ceux qui œuvrent pour que les fenêtres sur le monde restent grandes ouvertes.

- Notre priorité va également aux communes et communautés de communes, sans lesquelles la vitalité de la Nièvre n'aurait pas le même visage et qui subissent comme le Département les conséquences d'un appauvrissement continu des services publics.

Ils sont la première ligne d'ambitions qui donnent vie à un territoire et d'une humanité qui chaque jour s'exprime face à la détresse.

La politique d'aide aux territoires est ici réaffirmée.

Enfin, nous agissons en responsabilité par rapport à l'avenir.

L'obligation à gérer les contingences et les besoins de court terme, ne peut sacrifier les enjeux d'innovations sociale et écologique.

Notre utilité ne se mesure pas seulement à l'aune de notre capacité à gérer l'existant, administrer des prestations ou accompagner les effets socialement et financièrement dévastateurs de crises qui n'en finissent plus.

Notre responsabilité est aussi de prévenir, de construire dès maintenant les conditions qui limiteront demain les impacts sur des quotidiens aujourd'hui percutés.

- Le projet Territoire Zéro chômeur de longue durée est à ce titre incontournable. Avec 5 territoires habilités, la Nièvre est le département le plus avancé sur la structuration territoriale du projet. Nous recevons d'ailleurs prochainement Louis Gallois pour construire ensemble les modalités d'organisation futures entre le niveau départemental et le Fonds d'expérimentation. TZ c'est 53 contrats de travail signés en deux mois. Cela restera une priorité.
- Le Département poursuivra sa stratégie d'adaptation au changement climatique, qu'il s'agisse de la rénovation énergétique des collèges à la gestion partagée des espaces forestiers ou la préservation de la ressource en eau. Ils doivent rester des biens communs. Pour construire cela, il est essentiel de mettre au cœur de l'innovation le débat de la complexité et des paradoxes qui opposent. Les éoliennes en sont un exemple typique : elles font le bonheur financier des uns en gâchant la vie des autres, tout en questionnant l'objectif de zéro artificialisation des sols...Qui dit mieux ?

Sans concertation, sans dialogue direct, nous prenons le risque de cultiver la défiance et le clivage entre ceux qui pensent savoir et ceux qui ont l'impression permanente de subir.

Depuis quelques années, nous goûtons à ce sentiment. Ne cultivons pas les mauvaises graines.

Dans ce contexte où les efforts sont aussi nécessaires que la mise en œuvre de politiques publiques protectrices, il nous faudra assumer le rôle de chef de file des Solidarités pour répondre aux besoins des personnes fragiles.

Nous aurons à débattre de ces priorités et des conditions justes et nécessaires qui présideront à leur mise en œuvre.

Contenir des dépenses en hausse avec des recettes aussi incertaines et imprévisibles que la conjoncture économique, voilà l'équation qui se présente au département.

Notre sens de l'intérêt général saura, j'en suis sûr, tenir compte d'un contexte budgétaire contraint, tout en permettant de faire aboutir des orientations budgétaires responsables au sein desquelles priment la protection des Nivernais et l'attractivité durable de notre département.

Voici mes chers collègues, les mots que je tenais à avoir devant vous aujourd'hui, à l'occasion de cette étape importante que constitue le débat d'orientations budgétaires.

Trouvons au sein de nos débats les voies du progrès humain et les meilleures conditions à sa matérialisation.

Nos missions sont rendues plus difficiles pour les années à venir mais les défis sont grands, les besoins de proximité évidents et nous saurons pierre après pierre, édifier la Nièvre à la hauteur de ce qu'elle mérite.

Fabien BAZIN

Président du Conseil départemental de la Nièvre